

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°100

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUIN 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 10 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 4 juin 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Samuel MARTIN
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS
Monsieur Zayen CHIKHDENE	Monsieur Dominique DANDRIEUX
Madame Maryse EMEL	Monsieur Miguel MONTEIRO
Monsieur Lewis CHARTIER	Monsieur Pierre SACK
Madame Margaux HOUIS	Madame Sandrine DESIR
Madame Nadege NIFEUR	Monsieur Marc GUERRIEN
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MARTIN

Direction des Achats et Commande Publique/Commande Publique

**OBJET : Acquisition de véhicules divers et pour la police municipale.
Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jose LESERRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L2124-1, L2124-2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique du Code de la commande publique,

Vu le projet d'accord-cadre,

Vu le budget communal,

Considérant que la Ville souhaite acquérir différents véhicules, notamment pour répondre aux besoins de la police municipale ;

Considérant qu'il est nécessaire de lancer une procédure de mise en concurrence pour leur acquisition ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre relatif à la fourniture de véhicules divers et pour les besoins de la police municipale.

DIT QUE l'accord-cadre sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il sera renouvelable une fois pour une période d'un an.

DIT QUE l'accord-cadre est alloué de la manière suivante et que les fournitures, objets de l'accord-cadre, feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites quantitatives suivantes :

1	Véhicule SUV léger 4/5 places essence	Minimum : 1 véhicule Sans maximum
2	Véhicule 4/ 5 places essence	Minimum : 1 véhicule Sans maximum
3	Véhicule 4/ 5 places essence hybride non rechargeable	Minimum : 2 véhicules Sans maximum
4	Véhicule fourgon 11m3	Minimum : 1 véhicule Sans maximum

5	Motos	Minimum : 3 véhicules Sans maximum
---	-------	---------------------------------------

DIT QUE la ville est engagée que sur le minimum de commandes.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les actes authentiques destinés à assurer l'exécution des dispositions qui précèdent, ainsi que toutes les pièces qui en seraient le préalable ou la conséquence.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 18/06/21
Accusé en préfecture :
93-219300019-20210610-lmc120564-DE-1-1
Publiée le : 18/06/21
Certifiée exécutoire : 18/06/21

Le Maire,
Karine FRANÇLET

